



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU Mardi 9 mars 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi 9 mars à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 04/03/2021

Date d'affichage 04/03/2021

---

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 14

Procurations : 1

### **Étaient présents :**

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER

**Était absent excusé** : Monsieur Emmanuel HOUSSAIS a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER

**Était absent non excusé** : néant

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Danielle GUILLERME-CAOUS a été élue secrétaire de séance.

### **1 : Présentation mutualisation Laval-Agglomération par M. PAVIOT**

Monsieur PAVIOT, membre du comité de pilotage expose aux élus les principes de mutualisation Laval-Agglomération 2021-2026.

### **2 : Délibération 2021-019 : choix des entreprises sur marché Aménagement du bourg 3<sup>ème</sup> tranche**

**Rapporteur** : Anthony ROULLIER

Dans le cadre de l'aménagement de la troisième tranche du bourg, il convient suite à la consultation lancée sur la période du 4 au 26 février 2021 via la plateforme internet achat-public de procéder à l'attribution des marchés.

Après analyse par le maître d'œuvre M. VEUGEOIS (Cabinet Plaine Etude) et avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) les différentes offres sont synthétisées dans le tableau suivant :

**PRESENTATION DES OFFRES - AMÉNAGEMENT TROISIÈME TRANCHE DU BOURG**

Lot	Estimation HT Tranche Ferme Plaine Etude (Commune)	Estimation HT Tranche conditionnelle Plaine Etude (Laval Agglo)	Entreprises candidates	Prix HT Tranche Ferme (Commune)	Prix HT Tranche Ferme (Laval Agglo)	Note Prix	N o t e t e c h n i q u e	Note Globale	Entreprise Retenue
Lot 1 Terrassements - Voiries - Réseaux EP - Maçonneries	415 000,00 €	97 000,00 €	EUROVIA	398 247,96 €	139 522,04 €	34,57	59,00	93,57	
			PIGEON TP LOIRE ANJOU	358 701,26 €	106 072,60 €	40,00	55,00	95,00	X
			GROUPEMENT SECHE & FTPB	396 853,01 €	80 358,09 €	38,79	48,00	86,79	
Lot 2 Signalisation horizontale et verticale	22 000,00 €		CREPEAU	22 985,50 €		40,00	50,50	90,50	X
			ESVIA	27 363,00 €		33,60	44,50	78,10	
			SIGNAUX GIROD	25 712,70 €		35,31	51,50	86,81	
			SARL TRACAGE SERVICE	26 042,00 €		35,76	52,50	88,26	
Lot 3 Aménagements Paysagers	24 000,00 €		SARL AU CŒUR DES JARDINS	21 604,24 €		29,45	41,00	70,45	
			GORRONNAISE DES JARDINS	15 905,90 €		40,00	44,50	84,50	X
			JOURDANIERE NATURE	21 323,50 €		29,84	52,50	82,34	
			LEROY PAYSAGES	20 618,40 €		30,86	51,50	82,36	

<b>Lot 4</b> <b>Contrôle du réseau EU</b> <b>/ EP</b>	1 500,00 €	4 000,00 €	SAS ALZEO ENVIRONNEMENT OUEST	1 840,00 €	3 032,00 €	28,94	52,50	81,44	
			SAS A3SN	1 445,00 €	2 080,00 €	40,00	50,50	90,50	X
			SPI2C	1 035,50 €	2 754,00 €	37,21	51,50	88,71	

**Proposition** : Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 : PIGEON TP
- Lot 2 : CREPEAU
- Lot 3 : GORRONAISE DES JARDINS
- Lot 4 : A3SN

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

<b>Pour</b>	<b>14</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

### **3 : Délibération 2021-020 : tarifs repas cantine enfants-adultes**

**Rapporteur** : Alexandra FOUCAULT

**Expose** : la hausse des coûts liée au changement de prestataire restauration a conduit à la révision des tarifs repas pour les enfants et les adultes. Après avis de la commission jeunesse, il est proposé aux membres du conseil municipal l'application des tarifs suivants à compter du 11 Mai 2021.

Type	Quotient Familial	Prix
Enfant	< 1 000	4,05 €
	> 1 000	4,20 €
Adulte		7,25 €

**Proposition** : Monsieur Le Maire propose de retenir ces tarifs.

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

<b>Pour</b>	<b>14</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

### **4 : Délibération 2021-021 : achat armoire maintien en température**

**Rapporteur** : Alexandra FOUCAULT

**Expose** : Suite au changement de prestataire restauration et au changement de mode de distribution des repas (liaison chaude) il est nécessaire d'acquérir une armoire de maintien en température. Les différentes propositions sont présentées dans le tableau ci-après :

Entreprises	Produits	Capacités	Désignation	Prix
Alliance Froid Cuisine	Marque : Ambassade Modèle : CTFE17CTE	10 Niveaux	Thermostat = 50-220° L900 P600 H1105 Formation inclus	2 276,20 €
EMB	Marque : Lam'Inox Modèle : ECM10 1/1	10 Niveaux		2 655,00 €
Comptoir De Bretagne	Marque : Tournus Modèle : Roll'Service	10 Niveaux	Thermostat = 60-85° 528*1134*821	2 585,70 €
FCPL	Marque : Tournus Modèle : Roll'Service	10 Niveaux	Thermostat = 60-85° 528*1134*821	2289,00 €

**Proposition** : Monsieur Le Maire propose de retenir l'entreprise Alliance Froid Cuisine.

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

<b>Pour</b>	<b>14</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

## **5 : Délibération 2021-022 : lieux et tarifs des camps d'été**

**Rapporteur** : Alexandra FOUCAULT

**Expose** : Après rencontre avec la directrice de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) et consultation de la commission enfance jeunesse, il est proposé aux membres du conseil municipal de valider les lieux et tarifs des camps d'été.

Séjours	Période	Publics	Prix QF < 1000	Prix QF > 1000
Brûlon Nature et Animaux	12 au 16 Juillet	6 – 11 Ans	135 €	150 €
Pornichet	19 au 23 Juillet	8 – 11 Ans	175 €	195 €
Asinerie Bois Gamats	26 au 28 Juillet	3 – 6 Ans	95 €	105 €

**Proposition** : Il est proposé aux membres du conseil municipal de valider ces lieux et tarifs.

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

<b>Pour</b>	<b>14</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

## **6 : Délibération 2021-023 : recrutement animateurs période estivale**

**Rapporteur** : Alexandra FOUCAULT

**Expose** : Afin de compléter l'équipe d'animateurs présents sur l'Accueil de Loisirs Sans Hébergements (ALSH) il convient de procéder au recrutement de personnels saisonniers sur la période des différents camps.

Les besoins sont les suivants :

- Camp du 12 au 16 Juillet : 1 Responsable et 2 animateurs
- Camp du 19 au 23 Juillet : 1 Responsable et 2 animateurs
- Camp du 26 au 28 Juillet : 1 Responsable et 2 animateurs

Un des animateurs permanents est volontaire pour assurer le camp du 26 au 28 Juillet. Il convient donc de procéder aux recrutements suivants :

- 1 responsable pour la période du 12 au 28 Juillet,
- 1 animateur du 12 au 28 Juillet
- 1 animateur du 12 au 23 Juillet.

Les animateurs seront recrutés via un Contrat d'Engagement Educatif et une rémunération en forfait journalier (sur une base de 9 heures) :

- Animateur diplômé BAFA	58,50 €
- Animateur stagiaire BAFA	48,00 €
- Directeur Adjoint BAFD ou BPJEPS	78,50 €
- Directeur Adjoint Stagiaire BAFD ou BPJEPS	68,00 €

Pour les séjours, s'ajoute un forfait brut de 12 euros par nuitée.

Les montants ci-dessus sont à majorer de 10 % au titre des congés payés ; il est précisé que les animateurs sont recrutés en fonction des effectifs au centre de loisirs.

**Proposition** : Monsieur Le Maire propose de valider ces recrutements aux conditions de rémunérations mentionnées ci-dessus.

**Décision** : A la majorité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

<b>Pour</b>	<b>11</b>	<b>Contre</b>	<b>2</b>	<b>Abstention</b>	<b>1</b>
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

## **7 : Délibération 2021-024 : subventions aux Associations**

**Rapporteur** : Béatrice GUÉGAN

**Exposé** : Suite à la réception des différentes demandes de subventions par les associations et après avis de la commission vie associative Il est proposé aux membres du conseil municipal d'attribuer les subventions suivantes :

<b>Structure</b>	<b>Proposition de la commission</b>
Association Ça fourmille	600,00 €
Association Les amis de l'Oudon	600,00 €
Association Etoile Sportive Beaulieu	300,00 €
Association Parents d'Élèves Beaulieu sur Oudon	1 000,00 €
Association Familles Rurales Montjean / Beaulieu	1 500,00 €
Association ADMR Méral	1 400,00 €
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement	50,00 €
Association Alli'Age (St Joseph Le Pertre)	100,00 €
Association Française des Scléroses en plaques	70,00 €
Association Française contre les Myopathies - Coordination de la Mayenne	70,00 €
Association Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)	70,00 €
Association Secours Catholique Caritas France	50,00 €
Association APF France Handicap Délégation de la Mayenne	70,00 €
Association départementale des infirmes moteurs cérébraux de la Mayenne	70,00 €
Association Prévention Routière 53	70,00 €
Centre de Formation Chambre de métiers et de l'artisanat	70,00 €
Association Secours Populaire Français	50,00 €
Association des donateurs de Sang Quelaines	70,00 €
Association Voile à l'école	70,00 €
Association Espace de découverte	150,00 €
Association Ligue Contre le Cancer	70,00 €
Association Société Protectrice des animaux (SPA)	180.88 €
Association Alliance des Beaulieu de France	181.65 €
Polleniz	183,55 €
	7046,08 €

**Proposition** : Monsieur Le maire propose de valider ces montants de subventions aux Associations.

**Décision** : A la majorité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

<b>Pour</b>	<b>12</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>2</b>
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

A noter que :

- Madame Marion VEISTROFFER s'est retirée du vote pour l'APE.
- Monsieur Anthony ROULLIER s'est retiré du vote pour l'AFM.
- Madame Béatrice GUEGAN s'est retirée du vote pour l'ADMR de Méral.

D'autre part, concernant l'association ça fourmille, le besoin de leur association à hauteur de 10 500 € est couvert pour partie par l'excédent de 6 675,60 € de l'exercice 2020, non reporté dans leur budget prévisionnel 2021. Cela justifie la différence entre leur sollicitation de 4 000 € et le montant de 600 € attribué, d'autant que l'an dernier une subvention de 5000 € leur avait été accordée.

## **8 : Délibération 2021-025 : travaux église**

**Rapporteur** : Danielle GUILLERME-CAOUS

**Expose** : La commission bâtiments fait part aux membres du conseil municipal de la nécessité d'entreprendre certains travaux de consolidation au niveau de l'église à savoir :

- Remise en état du plancher de l'église
- Remise en état des abat-Sons

La synthèse des différents devis est présentée dans le tableau ci-après :

Entreprises	Travaux	Prix
EVASION BOIS	Traitement déchets / Nacelle	347,32 €
	Plancher / Bancs	3 235,30 €
	Abat-Son	4 601,86 €
	<b>Total</b>	<b>8 184,48 €</b>
SARL GIRET Menuiserie	Plancher / Bancs	4 608,50 €
	Abat-Son	4 325,80 €
	<b>Total</b>	<b>8 934,30 €</b>

**Proposition** : Il est proposé de retenir l'entreprise EVASION BOIS.

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

<b>Pour</b>	<b>14</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

## **9 : Délibération 2021-026 : enquête publique/autorisation environnementale**

**Rapporteur** : Anthony ROULLIER

**Expose** : Une société a fait une demande d'autorisation d'exploiter un élevage avicole comprenant 72 000 emplacements volailles avec épandage sur les communes de Saint-Cyr-le-Gravelais, Ahuillé, Beaulieu-sur-Oudon, Courbeville et Montjean. Compte tenu de l'épandage envisagé sur la commune, cette autorisation d'exploiter est soumise à une enquête publique. Une note explicative de synthèse a été transmise aux membres du conseil municipal avant la réunion afin d'avoir tous les éléments de décision.

**Proposition** : Monsieur Le maire propose d'émettre un avis favorable.

**Décision** : A la majorité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

<b>Pour</b>	<b>11</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>3</b>
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

## **10 : QUESTIONS DIVERSES**

- La Guéhardière : suivi du dossier
- Bureau Maire-secrétaire
- Location nouveau copieur à l'étage mairie
- PC enseignant à renouveler
- Date réception des travaux école
- Intervention agent technique Education nationale
- Personnel communal
- Demande Association "ça fourmille"
- Boîte aux lettres APE

Prochaines réunions Conseil Municipal : 6 avril 2021, 4 mai 2021, 8 juin 2021, 6 juillet 2021, 7 septembre 2021, 5 octobre 2021, 9 novembre 2021, 7 décembre 2021.

Séance levée à 00h04